



COMMUNE  
DE  
57480 KERLING-LES-SIERCK

☎ 03 82 50 17 75  
Fax : 03 82 55 06 73

## ARRETE N° 13/2020

Portant autorisation d'implanter sur le domaine public communal des poteaux bois dans la cadre du déploiement de la fibre optique

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

**Vu** la loi N° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés, complétée et modifiée par la loi N° 82-623 du 22 juillet 1982 et modifiée par la loi N° 83-8 du 07 janvier 1983 ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

**Vu** le Code de la route et notamment les articles R 110 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I) quatrième partie : signalisation de prescription et huitième partie : signalisation temporaire ;

**Vu** la demande de la société **EASY Fibre 57** située 10, rue Joseph Cugnot 57070 METZ en date 24 juin 2020 qui souhaite effectuer des travaux de pose de poteaux bois en occupant temporairement le domaine public sur le ban communal de Kerling-Lès-Sierck ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux.

## ARRETE

**Article 1.** La Société EASY FIBRE 57 est autorisée à procéder aux travaux de pose de poteaux bois dans la cadre du déploiement de la fibre optique sur le ban communal pour le compte de Moselle Fibre **du mois du juin au mois de décembre 2020.**

**Article 2.** Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

**Article 3.** Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés et le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans les deux mois à compter de sa notification

**Article 4.** Une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel.
- La Sté **EASY Fibre 57** située 10, rue Joseph Cugnot 57070 METZ



Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 25/06/2020

Le Maire

Guy HOCHARD

Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20200625-132020-  
AR  
Date de réception préfecture :